

1.2.6. Bandes imprégnées d'acide formique (MAQS®)

Particularité :

Médicament vétérinaire enregistré, prêt à l'emploi pour application simple dans des colonies productives.

Attention : risque de mortalité élevée d'abeilles, de couvain et des reines, surtout au début du traitement.

Si les résultats diffèrent de ceux indiqués sur la notice d'emballage, veuillez s.v.p. en informer Swissmedic : www.vetvigilance.ch/meldung_F.html

Mesures de protection :

Les bandes sont imprégnées d'acide formique extrêmement caustique, même sous forme non liquide. Il s'agit de les manipuler avec la plus grande prudence. Vous devez dans tous les cas porter des gants en caoutchouc résistants aux acides, des lunettes de protection et des vêtements à longues manches. Ouvrir le contenant uniquement à l'air libre et ne pas inhaler les vapeurs.

Matériel nécessaire :

- MAQS® Beehive strips ad us. vet (Andermatt BioVet AG)
- Gants résistants aux acides et lunettes de protection
- Ciseaux (pour ouvrir le sachet contenant les deux bandes)
- Bidon rempli d'eau (pour laver rapidement d'éventuels résidus d'acide)

Points à retenir :

- Premier traitement avant fin juillet (après récolte de miel), deuxième traitement : commencer au plus tard à mi-septembre.
- Dans les ruches suisses, ne pas ajouter d'espace d'évaporation au-dessus des cadres.
- Ne pas endommager ou couper l'emballage des bandes.

- Placer les bandes dans les colonies de préférence le matin tôt quand il fait encore frais.
- Pour des ruches divisibles à une hausse ou des ruches suisses contenant au moins 6 cadres de couvain totalement occupé (correspond à une colonie productive d'env. 10'000 abeilles).
- Contrairement à ce qui est indiqué sur la notice d'emballage, ne pas utiliser entre les miellées étant donné que cela laisse des résidus dans le miel d'été (voir [Liste des préparations apicoles recommandées](#)).
- Lors du traitement, les colonies doivent disposer de nourriture non operculée.
- Au cours du traitement, ne pas nourrir ni déranger les colonies.

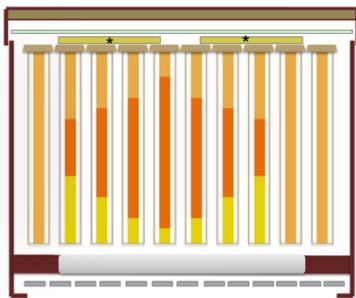
Procédure :

- Porter des vêtements de protection et des lunettes
- Ouvrir au maximum les trous de vol
- Utiliser le produit conformément à la [notice d'emballage](#). Les consignes d'utilisation doivent impérativement être respectées.
- Disposer les bandes imprégnées directement sur la tête des cadres. Pour la ruche suisse, ne pas ajouter d'espace d'évaporation au-dessus des cadres et recouvrir avec un couvre-cadres.
- En cas de températures proches de 30°C, ouvrir le fond grillagé des ruches divisibles.

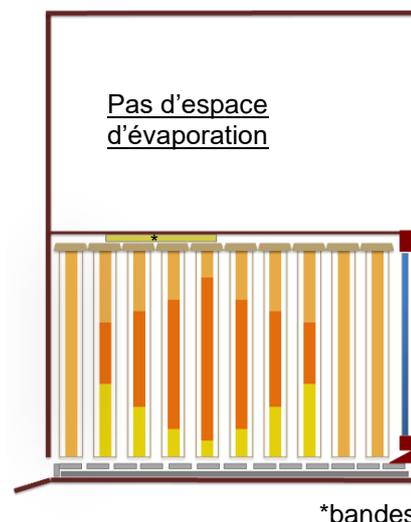
Ruche divisible

Dadant

- ☞ pour d'autres types de ruche, Voir la notice d'emballage



Ruche suisse



Lien vers notice d'emballage MAQS :

https://www.biovet.ch/media/downloads/1767/MAQS_CH_Gebrauchsanweisung.pdf

Lien vers flyer BioVet

www.biovet.ch/media/downloads/1565/Flyer_MAQS_fr.pdf